



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

### N°2010-03-34

**Prise en charge financière pour l'acquisition d'un siège ascenseur permettant l'accès au SPA du Centre Aqua-Camargue, pour les personnes à mobilité réduite**

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur CONDE, Vice-Président, évoque les statuts de la Communauté de Communes Terre de Camargue et plus particulièrement la compétence concernant la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Par délibération n° 2009-08-128 du 12 août 2009, le Conseil Communautaire a décidé de solliciter le Conseil Général du Gard afin d'obtenir une aide financière pour l'acquisition d'un siège ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au jacuzzi dans l'espace détente du centre Aqua-Camargue dont le coût global s'élève à 4 580.00 € HT soit 4 831.90 € TTC (TVA 5.5%).

Suite à cette demande, le Conseil Général du Gard a accepté de subventionner ce projet à hauteur de 80 % du montant TTC, soit 3 865.52 € au travers du Comité Départemental Handisport du Gard.

Afin que ce projet puisse se réaliser, le Comité Départemental Handisport du Gard, conscient de l'intérêt que porte la Communauté de Communes Terre de Camargue aux personnes en situation de handicap et au développement de l'handisport gardois, propose de prendre en charge l'intégralité des frais correspondant à ce projet et de faire donation de ce matériel à la Communauté de Communes.

En contrepartie, la Communauté de Communes Terre de Camargue financera 20 % du prix total du matériel, à savoir 966.38 € TTC ainsi que la totalité des frais de transport d'un montant de 107.64 € TTC, soit un total de 1 074.02 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- De verser au Comité Départemental Handisport du Gard la somme 1 074.02 € TTC correspondant à 20 % du coût total du projet et à l'intégralité des frais de transport
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cet acte

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents :** Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLENGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir :** M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée :** Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance :** Mme Martine LAMBERTIN

#### N°2010-03-35

#### Avenant n° 1 au marché d'exploitation et d'entretien du service de l'assainissement des eaux pluviales et ses ouvrages

Monsieur CUBILIER, Vice-Président, évoque la délibération n° 2009-06-101 du 24 juin 2009, par laquelle le Conseil Communautaire a attribué le marché pour l'exploitation et l'entretien des réseaux d'eaux pluviales à la SDEI sise à Béziers - 34535, pour une prestation arrêtée à la somme de 1 622 500.00 € HT avec, en sus, l'option n°1 retenue pour un montant de 64 530.00 € HT par an, pour une durée de 66 mois.

Après quelques mois de mise en œuvre de ce contrat, et dans un souci d'amélioration des services rendus aux usagers, il a été décidé de compléter la prestation, sans que cela n'engage de coûts supplémentaires pour la Communauté de Communes, sur les axes suivants :

- Mise en place d'outils et de procédures nécessaires à l'adaptation du curage préventif aux besoins réels identifiés
- Dégagement de moyens pour réaliser les adaptations ponctuelles favorisant un meilleur fonctionnement des équipements.

Il s'agit de créer les conditions d'une gestion dynamique permettant de favoriser et de cibler les actions préventives afin de minimiser au maximum les désagréments des usagers en période pluvieuse.

Pour cela, un avenant n° 1 à ce marché a été rédigé, dans lequel, le prestataire s'engage à :

- Actualiser autant que nécessaire le système d'information géographique (plans informatiques) avec les informations mises à sa disposition et validées par les services de Terre de Camargue,
- Utiliser l'outil informatique VICR pour intégrer le suivi des actions réalisées (curage, linéaire), identifier les zones sensibles et planifier les actions à venir,
- Participer au comité de pilotage en présentant à la collectivité la cartographie des actions réalisées, présenter son analyse, proposer à la validation des services de la Communauté de Communes, ses propositions d'amélioration et de planification,
- Réaliser, à la demande de la Communauté de Communes Terre de Camargue, des actions ponctuelles sur les ouvrages.

Les conditions économiques du marché restent inchangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité:

- D'adopter l'avenant n° 1 au marché d'exploitation et d'entretien du service de l'assainissement des eaux pluviales et ses ouvrages annexes, dans les conditions ci-dessus énoncées
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cet acte

**Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**N°2010-03-36**

### Protocole transactionnel à conclure avec la Commune d'Aigues-Mortes

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND - Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur ROSSO, Président, expose :

En 2002, lors de la création de la Communauté de Communes Terre de Camargue, le port maritime de plaisance d'Aigues-Mortes a été transféré par la Commune à la Communauté de Communes Terre de Camargue. A cette même date, la Commune d'Aigues Mortes a pris la décision d'instaurer une taxe forfaitaire de séjour, avec une période de perception comprise entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 octobre de l'année en cours, avec des abattements de 40% et de +15% pour une perception de plus de 183 jours.

Or, l'assiette de cette taxe de séjour forfaitaire dépend de la détermination de la capacité d'accueil qui est évaluée, pour chaque structure, en « unités de capacité d'accueil ». L'article R.2333-59 du CGCT prévoit que le nombre d'unités de capacité d'accueil d'un établissement ayant un arrêté de classement, corresponde au nombre de personnes que celui-ci est susceptible d'héberger. Le montant de la taxe forfaitaire de séjour est donc indépendant du nombre de personnes effectivement hébergées.

**Considérant** dans un premier temps, que :

- le nombre d'emplacements loués pour l'hébergement est le seul élément à prendre en compte pour arrêter l'assiette et pour déterminer le nombre d'unités de capacité d'accueil, en tenant compte de la période commune entre la période de perception et les périodes d'ouverture du port d'Aigues-Mortes,
- la taxation ne se réfère pas à la qualité de l'habitable, ni à l'occupation, réelle ou supposée du bateau, la location d'un anneau suffit à déclencher la taxation.
- le tarif applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003, par nuitée et par unité de capacité d'accueil pour les ports de plaisance s'élève à 0,20 €.

La commune d'Aigues-Mortes accepte de reconsidérer les sommes perçues au titre de la taxe forfaitaire de séjour du port intercommunal d'Aigues-Mortes des quatre dernières années et d'appliquer le calcul tel que défini dans sa délibération et la circulaire du 3 octobre 2003, résultant des lois de finances de 2002 et 2003 ainsi que de la loi du 12 juillet 1999 et se substituant à la circulaire du 30 juin 1995. La commune d'Aigues-Mortes s'engage à rembourser à la Communauté de Communes la somme trop perçue, d'un montant total de 10 913.00 €.

**Considérant** ensuite que, dans le cadre des transferts de compétences, l'allocation compensatrice versée par la Communauté de Communes à la Commune d'Aigues-Mortes s'établit à 91 488 €/an et que la Communauté de Communes est redevable, auprès de la Commune d'Aigues-Mortes, d'une partie de l'allocation de compensation au titre de l'année 2009, d'un montant de 17 000 €.

Il proposé au Conseil Communautaire d'accepter que ces deux créances se neutralisent.

En conséquence, la somme restant à verser par la Communauté de Communes à la Commune d'Aigues-Mortes s'élève à la somme de 6 087.00 €.

D'autre part, la commune d'Aigues-Mortes a émis un titre de recettes n° 169, pour la taxe de séjour 2009, d'un montant de 2 361.56 €. Or, en vertu des articles 8, 9 et 10 du protocole transactionnel, les services de la Communauté de Communes ont réglé, en date du 7 janvier 2010, la somme de 1 407.60 €, réellement due. En conséquence, les services de la Commune d'Aigues-Mortes établiront un annulatif correspondant à la différence, soit 953,96 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité:

- D'adopter le protocole transactionnel à conclure avec la Commune d'Aigues-Mortes, pour les raisons ci-dessus évoquées et dont un exemplaire est joint à la présente.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cet acte

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**

Le Président :

- Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informé qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28.11.1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers – (J.O. du 03.12.1983) modifiant le décret n° 65-25 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. **Acte affiché le :**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010

Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
<b>Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, M. Léopold ROSSO, Président, s'est retiré au moment du vote</b>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**N°2010-03-37**

### Approbation du Compte Administratif 2009 du budget « Principal »

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLENGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil Communautaire, sous la Présidence de Monsieur Noël GENIALE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Monsieur Léopold ROSSO, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, pour le budget principal.

Il prend acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2009, lequel se décompose ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		688 445.56	1 422 839.18		1 422 839.18	688 445.56
Opération de l'exercice	11 705 506.04	12 630 788.59	2 802 490.16	1 957 550.03	14 507 996.20	14 588 338.62
<b>TOTAUX</b>	11 705 506.04	13 319 234.15	4 225 329.34	1 957 550.03	15 930 835.38	15 276 784.18
Résultats de clôture		1 613 728.11	2 267 779.31		2 267 779.31	1 613 728.11
Restes à réaliser			934 880.00	2 578 755.00	934 880.00	2 578 755.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		1 613 728.11	3 202 659.31	2 578 755.00	3 202 659.31	4 192 483.11
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		1 613 728.11	623 904.31			989 823.80

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

1. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
2. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
3. Approuve le présent compte administratif 2009 du budget « Principal ».

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND - Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**N°2010-03-38**

### Compte Administratif 2009 du budget Principal Affectation du résultat

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :  
Vu l'approbation du compte administratif 2009,  
Vu les résultats suivants :

- o Section de fonctionnement :
  - Résultat de l'exercice ..... 925 282.55 €
  - Excédent reporté ..... 688 445.56 €
  - Résultat à affecter ..... 1 613 728.11 €
- o Section d'investissement :
  - Solde d'exécution ..... - 2 267 779.31 €

affecte le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- o compte 1068 : équilibre de la section d'investissement ..... 623 904.31 €
- o ligne 002 Excédent de fonctionnement reporté ..... 989 823.80 €

Cette affectation du résultat sera reportée sur le budget primitif 2010.

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
<i>Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, M. Léopold ROSSO, Président, s'est retiré au moment du vote</i>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**N°2010-03-39**

### Approbation du Compte Administratif 2009 du budget « Assainissement »

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLENGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil Communautaire, réuni sous la Présidence de Monsieur Noël GENIALE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Monsieur Léopold ROSSO, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget assainissement.

Il prend acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2009, lequel se décompose ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		765 028.52	53 078.79		53 078.79	765 028.52
Opération de l'exercice	1 943 158.09	2 268 466.79	1 424 680.46	1 232 299.75	3 367 838.55	3 500 766.54
<b>TOTAUX</b>	<b>1 943 158.09</b>	<b>3 033 495.31</b>	<b>1 477 759.25</b>	<b>1 232 299.75</b>	<b>3 420 917.34</b>	<b>4 265 795.06</b>
Résultats de clôture		1 090 337.22	245 459.50		245 459.50	1 090 337.22
Correction report (PROVISION)			76 224.51		76 224.51	
Restes à réaliser			421 554.00	95 085.00	421 554.00	95 085.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>1 090 337.22</b>	<b>743 238.01</b>	<b>95 085.00</b>	<b>743 238.01</b>	<b>1 185 422.22</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 090 337.22</b>	<b>648 153.01</b>			<b>442 184.21</b>

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

1. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
2. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
3. Approuve le présent compte administratif 2009 du budget « Assainissement ».

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**N°2010-03-40**

### Compte Administratif 2009 du budget « Assainissement » Affectation du résultat

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,  
Vu l'approbation du compte administratif 2009,  
Vu les résultats suivants :

- o Section d'exploitation :
  - résultat de l'exercice :..... 325 308.70 €
  - excédent reporté :..... 765 028.52 €
  - résultat à affecter :..... 1 090 337.22 €
- o Section d'investissement :
  - solde d'exécution :..... - 321 684.01 €

affecte le résultat comme suit :

- o compte 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés..... 648 153.01 €
- o ligne 002 : excédent d'exploitation reporté ..... 442 184.21 €

Cette affectation du résultat sera reportée sur le budget primitif 2010.

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
<i>Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, M. Léopold ROSSO, Président, s'est retiré au moment du vote</i>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents avant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

**N°2010-03-41**

### Approbation du Compte Administratif 2009 du budget « Eau potable »

Le Conseil Communautaire, réuni sous la Présidence de Monsieur Noël GENIALE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Monsieur Léopold ROSSO, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget eau potable.

Il prend acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2009, lequel se décompose ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		565 480.22		2 567 550.44		3 133 030.66
Opération de l'exercice	2 371 472.17	2 435 560.74	554 629.26	677 441.16	2 926 101.43	3 113 001.90
<b>TOTAUX</b>	<b>2 371 472.17</b>	<b>3 001 040.96</b>	<b>554 629.26</b>	<b>3 244 991.60</b>	<b>2 926 101.43</b>	<b>6 246 032.56</b>
Résultats de clôture		629 568.79		2 690 362.34		3 319 931.13
Restes à réaliser			157 785.00	155 341.00	157 785.00	155 341.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>629 568.79</b>	<b>157 785.00</b>	<b>2 845 703.34</b>	<b>157 785.00</b>	<b>3 475 272.13</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>629 568.79</b>		<b>2 687 918.34</b>		<b>3 317 487.13</b>

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

1. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
2. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
3. Approuve le présent compte administratif 2009 du budget « Eau Potable ».

Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**N°2010-03-42**

### Compte Administratif 2009 du budget « Eau Potable » Affectation du résultat

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :  
Vu l'approbation du compte administratif 2009,  
Vu les résultats suivants :

- Section d'exploitation :
  - Résultat de l'exercice ..... 64 088.57 €
  - Excédent reporté ..... 565 480.22 €
  - Résultat à affecter ..... 629 568.79 €
- Section d'investissement :
  - Solde d'exécution ..... 2 690 362.34 €

affecte le résultat de la section d'exploitation comme suit :

- ligne 002 Excédent d'exploitation reporté ..... 629 568.79 €

Cette affectation du résultat sera reportée sur le budget primitif 2010.

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
<i>Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, M. Léopold ROSSO, Président, s'est retiré au moment du vote</i>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**N°2010-03-43**

**Approbation du  
Compte Administratif 2009  
du budget  
« Ports maritimes de plaisance »**

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil Communautaire, réuni sous la Présidence de Monsieur Noël GENIALE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Monsieur Léopold ROSSO, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget ports maritimes de plaisance.

Il prend acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2009, lequel se décompose ainsi :

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		147 476.93		57 761.66		205 238.59
Opération de l'exercice	409 927.72	459 330.51	212 981.77	241 257.85	622 909.49	700 588.36
<b>TOTAUX</b>	<b>409 927.72</b>	<b>606 807.44</b>	<b>212 981.77</b>	<b>299 019.51</b>	<b>622 909.49</b>	<b>905 826.95</b>
Résultats de clôture		196 879.72		86 037.74		282 917.46
Correction report (PROVISION)			15 000.00		15 000.00	
Restes à réaliser			193 570.00		193 570.00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>196 879.72</b>	<b>208 570.00</b>	<b>86 037.74</b>	<b>208 570.00</b>	<b>282 917.46</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>196 879.72</b>	<b>122 532.26</b>			<b>74 347.46</b>

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

1. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
2. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
3. Approuve le présent compte administratif 2009 du budget « Ports maritimes de plaisance ».

**Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**N°2010-03-44**

**Compte Administratif 2009  
du budget  
« Ports maritimes de plaisance »  
Affectation du résultat**

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,  
Vu l'approbation du compte administratif 2009,  
Vu les résultats suivants :

- Section d'exploitation :
  - résultat de l'exercice :..... 49 402.79 €
  - excédent reporté :..... 147 476.93 €
  - résultat à affecter :..... 196 879.72 €
- Section d'investissement :
  - solde d'exécution :..... 71 037.74 €

affecte le résultat comme suit :

- compte 1068 : financement des dépenses d'investissement..... 122 532.26 €
- ligne 002 : excédent d'exploitation reporté..... 74 347.46 €

Cette affectation du résultat sera reportée sur le budget primitif 2010.

**Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010

Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
<i>Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, M. Léopold ROSSO, Président, s'est retiré au moment du vote</i>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**N°2010-03-45**

### Approbation du Compte Administratif 2009 du budget « Zone d'activités »

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil Communautaire, réuni sous la Présidence de Monsieur Noël GENIALE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Monsieur Léopold ROSSO, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget zone d'activités.

Il prend acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2009, lequel se décompose ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			111 013.93		111 013.93	
Opération de l'exercice				111 013.93		111 013.93
<b>TOTAUX</b>			111 013.93	111 013.93	111 013.93	111 013.93
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>						
<b>RÉSULTATS DEFINITIFS</b>						

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

1. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
2. Approuve le présent compte administratif 2009 du budget Zone d'Activités.

Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND - Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**N°2010-03-46**

**Compte Administratif 2009  
du budget « Zone d'Activités »  
Affectation du résultat**

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil Communautaire délibère, à l'unanimité :  
Vu l'approbation du compte administratif 2009,  
Vu les résultats suivants :

- Section d'exploitation :
  - résultat de l'exercice :..... 0.00 €
  - excédent reporté :..... 0.00 €
  - résultat à affecter :..... 0.00 €
- Section d'investissement :
  - solde d'exécution :..... 0.00 €

Aucun résultat n'étant dégagé de l'exercice, il n'y a pas d'affectation sur le budget primitif 2010.

**Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO**





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
<i>Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, M. Léopold ROSSO, Président, s'est retiré au moment du vote</i>		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**N°2010-03-47**

**Approbation du  
Compte Administratif 2009  
du budget  
« Service Public d'Assainissement  
Non Collectif (SPANC) »**

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Le Conseil Communautaire, réuni sous la Présidence de Monsieur Noël GENIALE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2009, dressé par Monsieur Léopold ROSSO, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour le budget service public d'assainissement non collectif.

Il prend acte de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2009, lequel se décompose ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	15 831.40				15 831.40	
Opération de l'exercice		15 831.40				15 831.40
<b>TOTAUX</b>	15 831.40	15 831.40			15 831.40	15 831.40
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>						
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>						

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

1. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
2. Approuve le présent compte administratif 2009 du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

**Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND - Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

**N°2010-03-48**

**Compte Administratif 2009  
du budget  
« Service Public d'Assainissement  
Non Collectif (SPANC) »  
Affectation du résultat**

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité:

Vu l'approbation du compte administratif 2009,  
Vu les résultats suivants :

- Section d'exploitation :
  - résultat de l'exercice : ..... 15 831.40 €
  - excédent reporté : ..... - 15 831.40 €
  - résultat à affecter : ..... 0.00 €
- Section d'investissement :
  - solde d'exécution : ..... 0.00 €

Aucun résultat n'étant dégagé de l'exercice, il n'y a pas d'affectation sur le budget primitif 2010.

**Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND - Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**N°2010-03-49**

**Arrêté  
des comptes de gestion 2009  
du Trésorier**

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur GENIALE, Vice-Président, rapporteur :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2009 du budget principal et des budgets annexes d'assainissement, d'eau potable, des ports maritimes de plaisance, des zones d'activités, du service public d'assainissement non collectif, ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui des titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Le Conseil Communautaire :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité, que les comptes de gestion du budget principal, des budgets annexes d'assainissement, d'eau potable, des ports maritimes de plaisance, des zones d'activités et du service public d'assainissement non collectif, dressés pour l'exercice 2009, par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

**Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

N°2010-03-50

### Fixation des taux de TEOM pour l'année 2010

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur Léopold ROSSO, Président, rappelle au Conseil Communautaire que, conformément à l'article 107 de la loi de finances pour 2004, codifié aux articles 1636 B sexies et 1609 quater du Code Général des Impôts, les communes et leurs groupements doivent, depuis 2005, voter un taux de TEOM et non plus un produit.

Ces dispositions autorisent, à titre dérogatoire, les établissements publics de coopération intercommunale ayant institué la TEOM, à voter, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, des taux de taxe différents par commune, en utilisant un zonage infra communal déjà existant, afin de lisser les hausses de cotisations liées à l'harmonisation du mode de financement du service d'enlèvement des déchets ménagers au sein de son territoire. Le lissage ne pouvant excéder une période de dix ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 devrait être atteint en fin de mandature.

Par délibération du 2 octobre 2002, déposée en Préfecture du Gard le 9 octobre 2002, le Conseil Communautaire a mis en place la TEOM et a défini trois zones de ramassage des ordures ménagères sur le territoire communautaire.

Il propose au Conseil Communautaire, d'adopter les taux suivant pour l'année 2010 :

Zone de perception	Commune	Taux 2010
Zone 1	Grau du Roi	<b>8.80 %</b>
Zone 2	Aigues-Mortes	<b>8.30 %</b>
Zone 3	Saint Laurent d'Aigouze	<b>9.50 %</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- De fixer les taux de TEOM pour les 3 zones, pour l'année 2010, comme indiqué ci-dessus
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cet acte.

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**N°2010-03-51**

### Réforme de la Taxe Professionnelle Fixation du taux relais pour 2010

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur Léopold ROSSO, Président, évoque la Loi de finances pour 2010 n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 et les articles relatifs à la réforme de la Taxe Professionnelle, la circulaire IOC 1004099C du Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales du 23 février 2010 portant sur les informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2010 et la circulaire IOC B 1005728C du Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales du 2 mars 2010 portant sur la fixation des taux d'imposition des quatre taxes directes locales en 2010.

La réforme de la TP introduit dès 2010, l'assujettissement des entreprises aux nouveaux impôts économiques :

- Cotisation foncière des entreprises (CFE)
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)

Le passage de la TP à la CFE avec une année de transition a donc conduit la loi à déterminer dès 2010, les principes pour la fixation des taux du bloc communal en deux étapes distinctes :

- Détermination du taux relais pour 2010 par un vote de l'EPCI
- Détermination du taux de référence pour 2010 qui servira de socle pour le vote du taux 2011.

Ce taux relais servira pour le calcul des impositions 2010 à la cotisation foncière des entreprises et deviendra le taux de référence pour le calcul des impositions 2011. Il est voté dans les mêmes conditions et limites prévues pour le taux de la taxe professionnelle par le Code général des impôts en vigueur au 31 décembre 2009.

Il propose au Conseil Communautaire de fixer le taux relais pour 2010 à **14.65 %**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité:

- De fixer le taux relais, pour l'année 2010, dans le cadre de la réforme de la TP, à 14.65 %, comme indiqué ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cet acte.

**Pour copie conforme**  
**Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010**  
**Le Président,**  
**Léopold ROSSO**



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>

**N°2010-03-52**

### Approbation du Budget primitif 2010 Budget « Principal »

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur Léopold ROSSO, Président, présente le projet de budget 2010. Celui-ci reprend les résultats (excédents et déficits de l'année 2009, ainsi que les restes à réaliser). Il peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement :

##### Dépenses :

➤ Opérations réelles	12 814 062.80 €
➤ Opérations d'ordre	<u>816 542.00 €</u>
TOTAL	13 630 604.80 €

##### Recettes :

➤ Opérations réelles	12 609 621.00 €
➤ Opérations d'ordre	31 160.00 €
➤ Résultat de fonctionnement reporté	<u>989 823.80 €</u>
TOTAL	13 630 604.80 €

#### Section d'investissement :

##### Dépenses :

➤ Opérations réelles	2 827 342.00 €
➤ Opérations d'ordre	941 360.00 €
➤ Restes à réaliser	934 880.00 €
➤ Résultat reporté	<u>2 267 779.31 €</u>
TOTAL	6 971 361.31 €

##### Recettes :

➤ Opérations réelles	2 665 864.31 €
➤ Restes à réaliser	2 578 755.00 €
➤ Opérations d'ordre	<u>1 726 742.00 €</u>
TOTAL	6 971 361.31 €

Le Conseil Communautaire procède au vote du présent budget primitif 2010 du Budget « Principal », par nature et avec reprise des résultats :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
  - o avec les chapitres « opérations d'équipement »
  - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

#### Résultat du vote

- Section de fonctionnement : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Section d'investissement : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Pour copie conforme**  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010

**Le Président,**  
Léopold ROSSO





## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>

**N°2010-03-53**

### Approbation du Budget primitif 2010 Budget « Assainissement »

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents avant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur Léopold ROSSO, Président, présente le projet de budget 2010. Celui-ci reprend les résultats (excédents et déficits de l'année 2009, ainsi que les restes à réaliser). Il peut se résumer ainsi :

#### Section d'exploitation :

##### Dépenses :

➤ Opérations réelles	1 125 200.00 €
➤ Opérations d'ordre	<u>2 052 644.21 €</u>
TOTAL	3 177 844.21 €

##### Recettes :

➤ Opérations réelles	2 354 660.00 €
➤ Opérations d'ordre	381 000.00 €
➤ Résultat d'exploitation reporté	<u>442 184.21 €</u>
TOTAL	3 177 844.21 €

#### Section d'investissement :

##### Dépenses :

➤ Opérations réelles	3 805 800.00 €
➤ Opérations d'ordre	381 000.00 €
➤ Restes à réaliser	421 554.00 €
➤ Solde d'exécution reporté	<u>321 684.01 €</u>
TOTAL	4 930 038.01 €

##### Recettes :

➤ Opérations réelles	2 782 308.80 €
➤ Restes à réaliser	95 085.00 €
➤ Opérations d'ordre	<u>2 052 644.21 €</u>
TOTAL	4 930 038.01 €

Le Conseil Communautaire procède au vote du présent budget primitif 2010 du Budget « Assainissement », par nature et avec reprise des résultats :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
  - o avec les chapitres « opérations d'équipement »
  - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

#### Résultat du vote

- Section d'exploitation : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Section d'investissement : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010

Le Président,  
Léopold ROSSO



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
37	32	4

**N°2010-03-54**

### Approbation du Budget primitif 2010 Budget « Eau Potable »

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents :** Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir :** M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée :** Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance :** Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur Léopold ROSSO, Président, présente le projet de budget 2010. Celui-ci reprend les résultats (excédents et déficits de l'année 2009, ainsi que les restes à réaliser). Il peut se résumer ainsi :

#### Section d'exploitation :

##### Dépenses :

➤ Opérations réelles	1 976 840.79 €
➤ Opérations d'ordre	538 078.00 €
TOTAL	2 514 918.79 €

##### Recettes :

➤ Opérations réelles	1 885 350.00 €
➤ Résultat d'exploitation reporté	629 568.79 €
TOTAL	2 514 918.79 €

#### Section d'investissement :

##### Dépenses :

➤ Opérations réelles	3 810 038.34 €
➤ Opérations d'ordre	123 318.00 €
➤ Restes à réaliser	157 785.00 €
TOTAL	4 091 141.34 €

##### Recettes :

➤ Opérations réelles	584 042.00 €
➤ Restes à réaliser	155 341.00 €
➤ Opérations d'ordre	661 396.00 €
➤ Résultat reporté	2 690 362.34 €
TOTAL	4 091 141.34 €

Le Conseil Communautaire procède au vote du présent budget primitif 2010 du Budget « Eau Potable », par nature et avec reprise des résultats :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
  - o avec les chapitres « opérations d'équipement »
  - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

#### Résultat du vote

- Section d'exploitation : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Section d'investissement : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010

Le Président,  
Léopold ROSSO



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>

**Présents :** Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

### N°2010-03-55

#### Approbation du Budget primitif 2010

#### Budget des

#### « Ports maritimes de plaisance »

**Absents ayant donné pouvoir :** M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée :** Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance :** Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur Léopold ROSSO, Président, présente le projet de budget 2010. Celui-ci reprend les résultats (excédents et déficits de l'année 2009, ainsi que les restes à réaliser). Il peut se résumer ainsi :

#### Section d'exploitation :

##### Dépenses :

➤ Opérations réelles	429 120.46 €
➤ Opérations d'ordre	<u>128 927.00 €</u>
TOTAL	558 047.46 €

##### Recettes :

➤ Opérations réelles	452 700.00 €
➤ Opérations d'ordre	31 000.00 €
➤ Résultat d'exploitation reporté	<u>74 347.46 €</u>
TOTAL	558 047.46 €

#### Section d'investissement :

##### Dépenses :

➤ Opérations réelles	190 450.00 €
➤ Restes à réaliser	193 570.00 €
➤ Opérations d'ordre	<u>446 000.00 €</u>
TOTAL	830 020.00 €

##### Recettes :

➤ Opérations réelles	215 055.26 €
➤ Restes à réaliser	0.00 €
➤ Opérations d'ordre	543 927.00 €
➤ Résultat reporté	<u>71 037.74 €</u>
TOTAL	830 020.00 €

Le Conseil Communautaire procède au vote du présent budget primitif 2010 du Budget « Ports maritimes de plaisance », par nature et avec reprise des résultats :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
  - o avec les chapitres « opérations d'équipement »
  - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

#### Résultat du vote

- Section d'exploitation : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention
- Section d'investissement : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010

Le Président,  
Léopold ROSSO



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

### Séance du 31 mars 2010

Date de la convocation : .....25/03/2010  
Date d'affichage convocation : .....25/03/2010

Nombre de Membres		
en exercice	présents	pouvoirs
<b>37</b>	<b>32</b>	<b>4</b>

**N°2010-03-56**

**Approbation du Budget primitif 2010  
Budget  
« Service Public Assainissement  
Non Collectif (SPANC) »**

L'an deux mille dix et le trente et un mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Léopold ROSSO, Président en exercice.

**Présents** : Mmes et MM : Bruno ALBET - Mireille BARBUSSE - Enry BERNARD-BERTRAND - Cédric BONATO - Carine BORD - Annie BRACHET - Alain CAMPACI - Julien CANCE - Incarnation CHALLEGARD - Florence COMBE - Santiago CONDE - Diane COULOMB - Jean-Paul CUBILIER - André DELLA-SANTINA - Jacques DELORD - Dominique DIAS - Yves FONTANET - Noël GENIALE - Muriel GIBERT - Christine GROS - Lionel JOURDAN - Fabrice LABARUSSIAS - Martine LAMBERTIN - Patricia LARMET - André MORRA - Philippe PARASMO - Richard PAULET - Khadija PINCHON - Maryline POUGENC - Jacques ROSIER-DUFOND Léopold ROSSO - Jean SPALMA.-

**Absents ayant donné pouvoir** : M. Etienne MOURRUT pour M. Léopold ROSSO - Mme Laure PELATAN pour M. Noël GENIALE - Mme Marie ROCA pour Mme Florence COMBE - M. Jean-Pierre SPIERO pour M. Cédric BONATO

**Absente excusée** : Mme Christel PAGES

**Secrétaire de séance** : Mme Martine LAMBERTIN

Monsieur Léopold ROSSO, Président, présente le projet de budget 2010 qui présente une seule section d'exploitation et peut se résumer ainsi :

#### Section d'exploitation :

Dépenses :

- Opérations réelles 20 000.00 €
- Résultat reporté 0 €

TOTAL 20 000.00 €

Recettes :

- Opérations réelles 20 000.00 €

TOTAL 20 000.00 €

Le Conseil Communautaire procède au vote du présent budget primitif 2010 du budget « Service Public d'Assainissement Non Collectif », par nature, au niveau du chapitre pour la section d'exploitation, avec reprise du résultat.

#### Résultat du vote

- Section d'exploitation : adoption du budget par 36 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Pour copie conforme  
Fait à Aigues-Mortes, le 01/04/2010  
Le Président,  
Léopold ROSSO

Le Président :

- Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- Informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28.11.1983, concernant les relations entre l'administration et les usagers - (J.O. du 03.12.1983) modifiant le décret n° 65-25 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. **Acte affiché le :**